



DÉCROCHEZ UN FINANCEMENT EN PARTICIPANT AU

ICE Step'UP Challenge

CANDIDATURES DU 12 MAI AU 8 JUIN 2022 (INCLUS)



UNE OPPORTUNITÉ DE FINANCEMENT POUR LES JEUNES ENTREPRENEURS

Le **ICE Step'Up Challenge** est un concours organisé par ICE - Innovation Centre for Entrepreneurship en partenariat avec Bpifrance. Cette opportunité s'adresse à tous les étudiant.e.s, chercheur.e.s, doctorant.e.s, post-doctorant.e.s et personnels d'Université Côte d'Azur, avec une attention particulière portée aux projets Deeptech et Greentech. Cette compétition annuelle, offre l'opportunité à des aspirant.e.s entrepreneur.e.s de décrocher un financement pouvant aller de **15 000€ à 30 000€** attribué par ICE et Bpifrance, subventionnant à 100% un programme d'innovation.

Pour espérer remporter l'un des prix mis en jeu, les équipes devront tout d'abord être sélectionnées sur dossier, puis pitcher leur projet devant un jury final. Ce jury d'expert.e.s jugera alors leur business modèle, leur proposition de valeur, l'impact de leur concept sur le marché visé ainsi que leur créativité.

À PROPOS DE ICE

Le **ICE-Innovation Centre for Entrepreneurship** est le centre dédié à l'enseignement, et l'accompagnement en entrepreneuriat d'**Université Côte d'Azur**. Il constitue un centre d'expertises et de ressources pour l'entrepreneuriat et l'innovation s'adressant aux étudiants, chercheurs et doctorants d'Université Côte d'Azur.

Le ICE a pour rôle d'informer, sensibiliser, former et accompagner les étudiants, doctorants et chercheurs entrepreneurs dans leur aventure entrepreneuriale. Pour cela, le centre regroupe tous les dispositifs existants à l'université et dans l'écosystème territorial mais organise aussi des événements, ateliers de formation et programmes d'accompagnement.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Les équipes en compétition doivent être composées et représentées par :

- **Un.e étudiant.e d'Université Côte d'Azur** (et sa [galaxie](#)) ayant participé à au moins un des programmes du ICE (Pépité, Sugar, Banijay, HTE, Mineures, Deeptech, Global Entrepreneurship Program, Entre Camp Helsinki, Hackathon E-santé, Hackathon blockchain).
- OU **porteurs de projets** suivant une des [formations diplômantes](#) de ICE.
- OU **personnel, doctorants, chercheurs et post-doctorants** d'Université Côte d'Azur.
- OU **porteur de projets** bénéficiant du [Statut National Étudiant Entrepreneur](#) (SNEE) du Pépité PACA-Est Nice.

Le projet :

Sont éligibles, les projets de création d'entreprises à **fort potentiel et innovants**. À partir de tout type d'innovation (technologique, innovation de service, secteurs des industries créatives et culturelles...).

Une attention particulière est apportée aux projets issus ou en fort lien avec la recherche (projets deeptech), et aux projets greentech, c'est-à-dire présentant une solution permettant d'avoir un impact significatif sur les thèmes : atténuation ou adaptation du/au changement climatique, préservation de la biodiversité, ressources, pollutions, économie circulaire.

Si l'entreprise est créée elle doit avoir été enregistrée depuis moins d'un an.

Le projet présenté s'accompagne d'un **programme de dépenses** à réaliser pour valider la faisabilité technico économique du projet de création d'entreprise, programme qui fait l'objet de la subvention accordée.

Les dépenses éligibles sont détaillées page 8.

Le stade d'avancement :

- Projets nécessitant une phase de **pré-maturation et de validation technico-économique** : business model, faisabilité, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique, juridique, organisation interne de l'entreprise, de partenariats...
- Candidats ayant construit leur **modèle d'affaires** (axe de différenciation, valeur ajoutée, étude de marché, identification de partenaires clés, concept de services/produits déjà défini)

La participation à d'autres concours n'empêche pas la candidature à celui-ci dans la mesure où les dépenses prises en compte par chaque financement sont bien distinctes.





PROCESS DE SÉLECTION

La participation au ICE Step'UP Challenge s'effectuera en 2 étapes. Lors de chaque étape, les candidat.e.s seront informé.e.s par email de leur passage ou non conformément au calendrier du programme.

Round 1 | Dossier + vidéo

Le premier tour est ouvert à tous les participants qui remplissent les conditions d'éligibilité. Pour concourir, les équipes doivent s'inscrire en ligne et soumettre leur **business model ainsi qu'une vidéo de 3 min**, via le formulaire en ligne avant la date limite de candidature. **Aucuns frais d'inscription ne sont à prévoir.**

CONSIGNES ET EXIGENCES DU BUSINESS MODEL

Format

Le dossier de candidature est un document format PDF qui décrit le problème et les solutions apportées pour résoudre votre problématique. Le but du document est de convaincre le lecteur que l'entreprise est viable et pourrait fonctionner dans le monde réel. Il comprend les aspects les plus intéressants et les plus importants de l'entreprise.

Le business model ne doit pas dépasser **10 pages** (hors page de garde et annexes).

Contenu

Nous devons retrouver les éléments suivants :

- **Présentation de l'entreprise** : Décrivez les points les plus importants concernant votre idée d'entreprise : votre historique, votre produit ou service, votre structure juridique
- **Produit ou service** : Présentez le produit ou le service à vendre, le stade de développement, la différenciation du marché et la propriété intellectuelle, le cas échéant.
- **Marché** : Décrivez le marché sur lequel vous visez à vendre votre produit ou service, le marché cible, les concurrents sur le marché et une analyse SWOT.
- **Stratégie de vente** : Expliquez comment vous comptez vendre votre produit ou service tout en augmentant vos profits. Incluez la stratégie marketing, les canaux de distribution, les partenaires clés et les relations.
- **Modèle de revenus** : Décrivez comment votre entreprise génère des revenus. Inclure le coût de production, le coût de vente, la stratégie d'acquisition de clients et le prix du marché pour le produit ou le service.
- **Équipe** : Décrivez qui fait actuellement partie de votre équipe, son rôle, sa formation et son expérience. Détailler les besoins personnels actuels et futurs.
- **Roadmap** : Manifester de manière claire, argumentée et concrète un besoin en financement ainsi que l'utilisation des fonds éventuellement reportés lors de cette compétition. Préciser également la période prévue de création d'entreprise.
- **Plan de trésorerie** associée à la roadmap
- **Annexes financières (template fourni par ICE/Bpifrance)** : préciser la nature des dépenses pour lesquelles la subvention est demandée.





CONSIGNES ET EXIGENCES DE LA VIDÉO

La vidéo est une manière pour votre projet et votre équipe de se démarquer des autres. Celle-ci doit être convaincante et permettre aux membres du jury de mieux comprendre votre idée et business model. Outre la contrainte de temps, il n'y a pas de critères imposés pour cette vidéo. **Soyez créatif et partagez-nous les éléments clés de votre projet !**

Vous pouvez utiliser votre vidéo pour :

- Donnez un "elevator pitch" personnel pour votre idée
- Montrez votre extrême passion pour votre idée
- Laissez transparaître votre créativité, votre personnalité et/ou la « personnalité » de votre idée
- Démontrer et expliquer clairement le produit ou le service
- Détailler rapidement les prochaines étapes de validation de votre projet et les dépenses associées que vous présentez à la subvention.

Suivez ces instructions simples lors de la création de votre vidéo :

- Les vidéos ne doivent pas durer plus de 3 minutes. Les vidéos de plus de 3 minutes pourront ne pas être jugées.
- Restez professionnel.le.. Pas de sons, de langage ou d'images inappropriés.

Partage de votre vidéo :

Merci de transmettre un lien de visionnage de votre vidéo directement dans votre dossier de candidature (lien youtube, drive, vimeo, etc...) en veillant bien à l'accessibilité de celui-ci.



Round 2 | Final Pitch

Les projets sélectionnés seront invités à participer au dernier tour et pitcheront devant un jury final.

CONSIGNES ET EXIGENCES :

Format

10 minutes seront accordées pour la présentation du projet, avec **5 minutes supplémentaires** allouées pour une période de questions et réponses. À noter que le passage de chaque projet ne doit pas dépasser 15 minutes.

Une présentation au format PDF/PPT est à prévoir et à soumettre 5 jours avant l'événement final.

Contenu

Les présentations doivent avoir un impact et être brèves. La plupart des équipes ne pourront pas présenter tous les aspects de leur entreprise pendant le temps imparti. La présentation doit clairement présenter le **business model et démontrer leur besoin de financement, ainsi que la manière dont les fonds éventuellement remportés seront utilisés.**

Jury

Le jury de sélection sera composé de membres d'Université Côte d'Azur, ICE, Bpifrance et leurs partenaires.

Critères d'évaluation soumis à l'appréciation du jury

- Impact environnemental et social du projet
- Caractère innovant du projet
- Caractère deeptech ou greentech
- Pertinence et faisabilité du business model
- Equipe: expérience, complémentarité des compétences
- Marché et stratégie commerciale
- Besoin en financement et roadmap



CARACTÉRISTIQUES DU PRIX

Les prix sont attribués conjointement par **Bpifrance et ICE**, sur la base du programme de dépenses présenté.

La subvention de Bpifrance, correspondant à 90% du montant des dépenses retenues, sera versée en **2 tranches** (70% à la signature du contrat d'aide, et 30% à la fin du programme sur justification de réalisation des dépenses). Ainsi, la partie de la subvention versée par ICE couvrira les 10% restants du programme de dépenses ainsi que (sur demande du candidat) l'avance de frais nécessaire à la bonne réalisation des dépenses, avant le versement de la 2ème tranche de la subvention Bpifrance.

Les porteurs s'engagent à reverser l'avance de frais versée par ICE (correspondant à 27% du programme) après décaissement de la 2ème tranche par Bpifrance.

Les fonds remportés à l'issue de ce concours devront être utilisés dans l'année civile à partir de la date de prise en charge des dépenses, sous peine d'être à déclarer comme revenu à l'administration fiscale.

L'utilisation de ces fonds s'effectuera par paiements des dépenses qualifiées comme éligibles :

- **Frais externes :** accompagnement, PI, étude de faisabilité, juridique et de marché, design, recherche de partenaires, formations spécifiques...
- **Frais propres :** temps passé du porteur de projet, frais de déplacement, inscription à un salon, petit investissement... Ces frais ne pouvant pas dépasser 50% des frais externes ni 8000€.

DATES À RETENIR

- Candidatures : **du jeudi 12 mai 2022 au mercredi 8 juin 2022 à 23h59**
- Workshop - Aide à la préparation du dossier de candidature - **À définir (l'information sera disponible sur le site ICE)**
- Annonce des présélectionnés : **vendredi 17 juin 2022**
- Final Pitch devant le jury : **27, 28, ou 29 juin 2022** (date à confirmer)

N'HÉSITEZ À PAS À NOUS CONTACTER !



ice.univ-cotedazur.fr



@ice_uca



ice.entrepreneuriat@univ-cotedazur.fr



@ice.uca



ICE - Innovation Centre for Entrepreneurship

